

Arrêté de la DACS du 8 décembre 2008 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0828495A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 822-7 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-35 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 13 février 2007 portant désignation du magistrat chargé du ministère public devant la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Chambéry ;

Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Chambéry en date du 28 novembre 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Hervé Lhomme, substitut du procureur général près la cour d'appel de Chambéry, est désigné pour exercer les fonctions de ministère public auprès de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de ladite cour, en qualité de titulaire, en remplacement de M. Vincent Le Pannerer.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 8 décembre 2008.

Pour la garde des sceaux,
ministre de la justice et par délégation :
La sous-directrice du droit économique,
CH. GUÉGUEN